

LA DISSERTATION EN HISTOIRE

La présente fiche concerne les travaux rédigés en situation d'examen. Pour les travaux rédigés dans le cadre de séminaires, voir la fiche correspondante (« Travaux de séminaire »).

Par le terme « dissertation » on entend ici un travail écrit qui répond à un sujet (ex. : « La guerre froide (1945-1989) »), par opposition au commentaire de texte. Une bonne dissertation requiert deux préalables : des connaissances solides et précises, acquises grâce aux cours et aux lectures personnelles ; la maîtrise des règles spécifiques à cet exercice. La dissertation historique est en effet un genre relativement codifié et il existe une méthode précise à suivre pour proposer une réflexion organisée de manière à « faire le tour » du sujet.

1. Généralités

A. La forme : rigueur et clarté

Soigner la **présentation de la copie** : veiller à avoir une écriture lisible, bien séparer les parties et les sous-parties par un espace, éviter les paragraphes interminables.

Soigner son **orthographe** : le correcteur ne se formalisera pas de trouver une ou deux fautes dans un devoir de 5-6 pages mais a toutes les chances de sanctionner une copie dont l'orthographe est catastrophique. Dans la mesure du possible, garder un peu de temps à la fin pour relire intégralement son texte. Attention également à la ponctuation et à l'usage des majuscules. Les abréviations sont à proscrire.

Un **style clair et précis** : il faut éviter à la fois le style télégraphique et l'écriture « littéraire » qui abuse des phrases trop longues, des métaphores et des effets de style. Éviter le pédantisme, le flou artistique. Utiliser avec modération le présent et proscrire l'usage du futur (« aux lendemains de la guerre, Churchill décidera de... »).

B. Le fond : réflexion et connaissances

Face au sujet, il faut commencer par en **analyser précisément les termes** : ils ne sont pas le résultat du hasard ou de la fantaisie. Des termes à première vue assez proches peuvent souvent renvoyer à des questions sensiblement différentes (ex. : « L'Angleterre et la mer au XIXe siècle » n'est pas le même sujet que « Les Anglais et la mer au XIXe siècle »). Réfléchir soigneusement au libellé est un bon moyen d'éviter le hors-sujet. Il faut également prêter attention aux éventuelles bornes chronologiques données dans le libellé.

Des **connaissances précises** ne sont pas un avantage mais une condition nécessaire : sans elles, un devoir, même parfaitement mené d'un point de vue purement technique, ne peut pas espérer la moyenne. Il faut connaître impérativement le contexte historique général, maîtriser la chronologie, être capable de donner des exemples précis avec des noms, des dates, des lieux.

Il est nécessaire d'**adapter les connaissances générales** au sujet posé : ne pas faire glisser le sujet vers un autre, bien distinguer les points entrant directement dans le sujet, qu'il faut développer, des éléments marginaux, qui doivent être évoqués sommairement. Il faut privilégier les exemples les plus pertinents et résister à la tentation de dire tout ce qu'on sait sur la période ou l'objet concerné et ne garder que ce qui est utile à la démonstration.

2. Spécificités de la dissertation d'histoire

A. Les écueils à éviter

Le **hors-sujet** est le défaut le plus fréquent et le plus lourdement sanctionné. Il faut en permanence se demander si ce que l'on est en train d'écrire a un rapport avec le sujet proposé. La nécessaire présentation du contexte ne doit pas se transformer en un développement interminable sans lien avec le libellé (ex. : un sujet portant sur le national-socialisme ne doit pas donner lieu à un long développement sur les causes et le déroulement de la 1^{re} guerre mondiale). Mieux vaut un devoir un peu trop court qu'une copie alourdie par des hors-sujets. Ne pas **simplifier outrageusement** les analyses : éviter notamment le déterminisme, qui assigne à un phénomène une cause unique (ex. : expliquer la chute de la République romaine seulement par l'action de César).

Dans la mesure du possible, s'efforcer de **varier les exemples** (ex. : dans un devoir portant sur le monde grec éviter de ne donner que des exemples athéniens).

Faire **attention à l'anachronisme** : veiller à ne pas attribuer aux acteurs historiques des comportements et des conceptions qu'ils ne pouvaient pas avoir. Veiller également aux mots et aux concepts employés, qui ont leur propre histoire (ex. : « bourgeoisie » n'a pas le même sens au Moyen Age et au XIXe siècle).

B. Connaître quelques sources et en faire usage

Aucun cours, aucun livre, ne remplace le **contact direct avec les sources**. Une pratique minimale de la documentation – écrite, iconographique ou archéologique – est vivement encouragée. L'usage des sources au moyen d'exemples précis ou de citations est généralement la marque d'une bonne copie. Dans certains cas – en histoire ancienne et médiévale notamment –, l'introduction peut comporter une brève présentation des sources disponibles sur le sujet traité.

C. Historiographie et débats d'actualité

L'histoire n'est **ni une connaissance figée, ni un savoir en vase clos**. Des connaissances en matière historiographique sont toujours les bienvenues et le correcteur appréciera que les débats historiographiques éventuels soient évoqués (généralement dans l'introduction). Dans le même ordre d'idées, un parallèle entre le sujet traité et une question d'actualité peut fournir une bonne entrée en matière ou au contraire clôturer un devoir. Attention toutefois à ne pas abuser du procédé.

3. Les composantes d'une dissertation réussie

A. L'introduction

L'introduction réclame un soin particulier : elle obéit à des règles relativement précises et c'est elle qui donnera au correcteur une première opinion quant à la qualité du travail.

Dans la mesure du possible, essayer de **trouver une phrase d'accroche** qui donne envie de lire la copie (anecdote, citation célèbre, chiffre, actualité, etc.). Eviter en revanche les grandes sentences pseudo-philosophiques (ex. : « De tout temps les hommes... »).

Définir et analyser les termes du sujet. Aucun flou ne doit subsister : il faut montrer d'emblée que l'on a compris le libellé. Des termes qui peuvent sembler évidents doivent néanmoins être définis de façon précise (ex. : « crise », « révolution », « progrès », « Lumières », « noblesse »). De même, les éventuelles bornes chronologiques données dans le libellé doivent être expliquées : il importe de définir clairement le cadre spatial et chronologique concerné.

Enoncer la problématique : élément clé dont dépend pour une bonne part la réussite de l'exercice. La problématique n'est ni une paraphrase ni une reformulation du sujet mais bien une question élaborée à partir du sujet et à laquelle la suite du devoir apportera une réponse. Elle permet d'éviter que le devoir prenne une forme purement descriptive et se résume à une suite de données factuelles. Elle doit montrer l'intérêt du sujet en même temps que l'aptitude du candidat à développer une réflexion personnelle (plutôt que de se contenter de restituer le contenu du cours). Si le sujet est « La guerre froide », il ne faut pas se demander simplement en quoi la guerre froide oppose deux blocs, mais interroger le concept même de guerre froide, par ex. : « la guerre froide est-elle une guerre ? ».

Annoncer le plan : le correcteur doit d'emblée comprendre la manière dont vous allez répondre à la problématique choisie. Il faut donc veiller à mettre cette annonce en évidence. Dans l'idéal, il faudrait réussir à le faire sans recourir à des formules trop scolaires (« Nous verrons dans un premier temps que..., puis..., enfin... ») mais mieux vaut lourdeur que rien du tout.

B. Le développement

Le développement est la réponse à la problématique établie dans l'introduction. Il doit impérativement être établi de façon précise (parties et sous-parties) avant d'entamer la rédaction. Il peut comporter deux ou trois parties (éviter le plan en quatre parties, sauf si le sujet ou la problématique choisie semblent l'exiger). Le plan peut être soit chronologique (trois périodes historiques qui ont chacune leur spécificité), soit thématique (trois grands thèmes qui permettent d'éclairer le sujet). En règle générale, les sujets avec des dates (ex. : « Rome de 133 à 44 avant J.-C. » ; « Guerre, paix et sociétés en Europe de 1914 à 1945 ») appellent plutôt un plan chronologique. A l'inverse, un sujet qui comporte un verbe à l'infinitif appelle un plan thématique (ex. : « Franchir les frontières au XVIIIe siècle »).

Il faut s'efforcer de **problématiser chaque partie du développement** afin que le devoir prenne la forme d'une démonstration. C'est tout particulièrement nécessaire si le plan choisi est chronologique : il faut absolument éviter que l'argumentation ne se transforme en récit.

A l'intérieur de chaque partie, le développement devra être organisé en sous-parties où l'on fera **alterner arguments et exemples**. Il faut veiller à ce que les exemples soient équitablement distribués dans l'ensemble du devoir. Il ne faut pas se contenter de les

évoquer : chaque exemple convoqué doit faire l'objet d'une analyse (mieux vaut peu d'exemples bien commentés qu'une avalanche d'exemples sans aucun commentaire). Dans l'idéal, chaque sous-partie devrait mettre en œuvre l'enchaînement suivant : argument ; exemple ; commentaire.

Veiller à **faire des transitions** entre les idées et plus particulièrement les parties et les sous-parties. La transition n'est pas un agrément stylistique mais un moyen de bien faire suivre au correcteur le mouvement de la pensée et la preuve que le devoir est une réflexion suivie.

C. La conclusion

La conclusion est un élément essentiel : c'est avec elle que le correcteur quitte le devoir. Il ne faut pas la sacrifier et prévoir du temps pour la rédiger. Une bonne conclusion doit comporter deux éléments.

Une synthèse de l'argumentation exposée dans le développement qui doit constituer une **réponse à la problématique** énoncée dans l'introduction.

Une **ouverture qui élargit le sujet** et le place dans une perspective plus large. Le plus souvent (notamment lorsque c'est un plan chronologique qui a été choisi) cette ouverture consiste dans l'évocation de ce qui se passe à l'issue de la période traitée (ex. : un sujet sur les Lumières peut donner lieu à une ouverture qui évoque la Révolution française).